



Rapport annuel 2013
Comité d'audit de l'ONAFTS



Office national
d'allocations familiales
pour travailleurs salariés

Rapport annuel 2013 du Comité d'audit de l'ONAFTS

Conformément à la Charte du Comité d'audit, le Comité d'audit de l'ONAFTS a dressé un rapport sur l'exercice 2013, dans lequel sont décrits sa composition, ses compétences et la façon dont il exerce ces compétences.

1. Composition du Comité d'audit

Le Comité d'audit est composé de 2 experts indépendants, dont un président et un expert financier, et de 3 membres du Comité de gestion, qui ont tous été désignés par le Comité de gestion.

En 2013, les membres suivants ont siégé au Comité d'Audit :

- Président : Jean-Claude Daoust, administrateur délégué de Daoust SA et président honoraire de la FEB.
- Expert financier : Prof. Dr Johan Christiaens, professeur à l'entité Accountancy et Financement d'entreprise de l'Université de Gand.
- Représentante des organisations des familles au Comité de gestion : Esther Deman.
- Représentant des organisations d'employeurs au Comité de gestion : Luc Coulier.
- Représentant des organisations de travailleurs au Comité de gestion : Jean-François Tamellini.

Ont également assisté systématiquement aux réunions du Comité d'audit, l'administrateur général et l'administrateur général adjoint de l'Office, ainsi que les deux auditeurs internes de l'ONAFTS.

2. Compétences du Comité d'audit

Le Comité d'audit a été créé en 2008 afin d'assister le Comité de gestion dans sa fonction de surveillance. En tant que sous-comité du Comité de gestion, il est chargé du contrôle de la qualité et de la fiabilité du rapportage financier et de gestion, du système de contrôle interne qui a été instauré par le management de l'ONAFTS, du respect de la réglementation et de l'efficacité et de l'effectivité du processus d'audit.

3. Exercice des compétences

Selon la Charte du Comité d'audit, le Comité d'audit doit se réunir au moins quatre fois par an. En 2013, le Comité s'est réuni trois fois, notamment en raison des difficultés à concilier les agendas des membres.

Au cours des réunions des 8 mars, 3 juillet et 17 octobre 2013, le Comité d'audit a considéré avec attention le fonctionnement du service Audit interne de l'ONAFST, la réalisation des plans d'audit et l'évolution des plans d'action validés. Il a également approuvé un plan d'audit pour la période 2014-2016.

3.1. Fonctionnement du service Audit interne de l'ONAFST

Le Comité de gestion de l'ONAFST a décidé en 2012 de résilier le 31 janvier 2013 le contrat avec KPMG, la firme à laquelle les tâches d'audit étaient confiées depuis fin 2007. Afin de garantir la réussite de la reprise des tâches d'audit, un service Audit interne a été créé à l'ONAFST le 1^{er} mai 2012, et KPMG a été chargé de la formation théorique et l'apprentissage sur le terrain des auditeurs internes de l'ONAFST.

Le Comité d'audit a systématiquement suivi en 2012 et 2013 le transfert de connaissances théoriques et pratiques au service d'audit de l'ONAFST. Il a également exercé à partir du 1^{er} février 2013, date à laquelle toutes les tâches d'audit ont été transférées au service d'audit de l'ONAFST, un contrôle de la qualité des travaux du service Audit interne de l'ONAFST.

Le Comité d'audit estime que le transfert s'est déroulé convenablement et que le service d'audit de l'ONAFST exerce ses missions d'une manière professionnelle et remarquable.

3.2. Elaboration et modification des plans d'audit

3.2.1. Adaptation du plan d'audit 2013

Le Comité d'audit a décidé le 3 juillet et le 17 octobre 2013 d'adapter le contenu du plan d'audit pour 2013 qui avait été validé le 1^{er} septembre 2011.

Le 3 juillet, le Comité a pris les décisions suivantes :

- Remplacement de l'audit Octroyer et payer - Secteur public par l'audit des Prestations familiales garanties : Un audit du Secteur public, qui figurait dans le plan d'audit 2012, a été finalisé en 2013. Un nouvel audit consacré au même thème fut par conséquent jugé peu opportun.
- Remplacement de l'audit de la Cellule Contrôle interne par l'audit de la Cellule Projets-Processus : Un groupe de projet Pro-Act a été créé à l'ONAFST en 2013 ; il est chargé de l'élaboration d'un registre des processus et de la coordination de la description des processus et des mesures de contrôle interne pour tous les services de l'ONAFST. Un audit de la Cellule Contrôle interne n'apportait par conséquent qu'une faible valeur ajoutée.

Le 17 octobre 2013 le Comité d'audit a décidé, à la demande de l'Administration générale, de remplacer l'audit des Prestations familiales garanties par l'audit de la Sécurité de l'information. La sécurité de l'information à l'ONAFTS, qui est extrêmement importante pour le transfert de dossiers corrects et complets aux communautés dans le cadre de la scission, n'a jamais été auditée.

3.2.2. Elaboration du plan d'audit pluriannuel 2014-2016

Le 17 octobre 2013, le service Audit interne a présenté au Comité de gestion le projet de plan d'audit pour la période 2014-2016. Ce projet était basé sur les directives suivantes :

- Contrat d'administration 2013-2015 : 7 missions d'audit doivent être réalisées chaque année.
- Charte de la fonction d'audit interne : Le plan doit être basé sur une analyse préalable des risques auxquels l'ONAFTS est confronté.

Le projet de plan pluriannuel 2014-2016 qui figure ci-dessous a été validé par le Comité d'audit le 17 octobre 2013 et par le Comité de gestion le 3 décembre 2013.

Sujet	2014	2015	2016
Prestations familiales garanties dans Itinera	X		
Gestion des indus dans Itinera	X		
Cadastre	X		
Pilotage des caisses	X		
Approche du projet Itinera	X		
Supplément d'âge annuel	X		
Economat	X		
Communication		X	
Gestion du personnel dans le cadre de la scission		X	
Gestion des moyens financiers entrants		X	
Cellule Fraude sociale		X	
Contrôle social		X	
Développement et maintenance des applications IT		X	
Comptabilité statutaire		X	
Dossiers internationaux dans Itinera			X
Octroi et paiement de la prime de naissance et d'adoption			X
Gestion des contrats			X
Contrôle administratif			X
Contrôle financier			X
Statut financier des fonctionnaires			X
Suivi des services IT sous-traités			X

3.2.3. Elaboration d'un plan d'audit 2014 détaillé

Sur la base du plan pluriannuel, un plan d'audit détaillé doit être établi annuellement, dans lequel figurent les audits qui sont prévus dans le courant de l'exercice.

Le 17 octobre et le 3 décembre 2013, le Comité d'audit et le Comité de gestion ont approuvé le plan d'audit 2014 :

Audit	Début des travaux d'audit
Cadastre	février
Approche du projet Itinera	mars
Gestion des indus dans Itinera	avril
Supplément d'âge annuel	juin
Pilotage des caisses	septembre
Economat	octobre
Prestations familiales garanties dans Itinera	novembre

3.3. Réalisation des plans d'audit

3.3.1. Réalisation du plan d'audit 2012

Le 8 mars 2013, le Comité d'audit a examiné 3 rapports d'audit qui figuraient dans le plan d'audit 2012.

L'audit Octroyer et payer - Répartition nationale a été réalisé dans les deux services de paiement du Brabant et concernait la gestion des dossiers dans la nouvelle application de paiement Itinera. D'une part, il a été constaté que l'implémentation d'Itinera le 4 décembre 2012 ne s'était pas déroulée sans problèmes, et qu'un nombre important de bugs devaient encore être corrigés. D'autre part, 11 propositions d'amélioration ont été soumises, lesquelles se rapportaient à 8 risques, dont 1 ayant une priorité élevée et 7 ayant une priorité moyenne, et à 3 recommandations concernant l'efficacité et l'effectivité. Les propositions concernaient notamment la formation et à l'encadrement des collaborateurs ainsi que le fonctionnement des fonctionnalités d'Itinera.

Dans le rapport de l'audit du Contrôle administratif, qui fut encore réalisé par KPMG, deux risques (un moyen et un faible) ont été formulés. D'une part, le service s'efforce de stabiliser l'accès au réseau de l'ONAFTS. D'autre part, la cohérence entre les documents de travail complétés par les contrôleurs et le rapport final sera améliorée à l'avenir.

Dans le rapport de l'audit du Contrôle financier, qui fut encore réalisé par KPMG, deux risques (un moyen et un faible) ont été formulés. L'instrument de gestion financière, qui a été développé à partir de 2008, sera complété par les fonctionnalités en vue de réaliser des contrôles ex-post ciblés. Par ailleurs, le manuel du contrôle

financier sera actualisé. En outre, un plan d'action sera élaboré afin de maximiser la présence des contrôleurs dans les caisses. Enfin, l'accès des contrôleurs financiers au réseau sera également stabilisée.

Le Comité d'audit a approuvé ces trois rapports d'audit, à condition qu'une date limite concrète soit fixée pour chaque plan d'action. Le 3 juillet 2013, le Comité d'audit a approuvé les dates limites concrètes de tous les plans d'action.

Le 3 juillet 2013, le Comité d'audit a également validé le rapport Octroyer et payer - Secteur public. Dans ce rapport, 9 risques ont été formulés (1 critique, 4 élevés, 2 moyens et 2 faibles). En 2014, l'ONAFSTS reprendra environ 50.000 dossiers de travailleurs du secteur public, ce qui représente une augmentation de 20 à 25 % du nombre de dossiers. Cette augmentation ne peut être gérée que si les actions suivantes sont notamment entreprises : un planning réaliste des reprises, la transmission de dossiers de qualité, la présence de collaborateurs suffisants et formés afin de gérer les dossiers supplémentaires, l'existence d'une fonctionnalité dans Itinera permettant la reprise et l'immatriculation automatiques des dossiers.

3.3.2. Réalisation du plan d'audit 2013

Le plan d'audit 2013 contient 7 audits, dont 4 ont été entièrement achevés en 2013.

Le Comité de gestion a validé deux rapports d'audit le 3 juillet 2013.

Dans le rapport Gestion durable de l'énergie et de l'environnement, 5 risques ont été formulés (4 moyens et 1 faible). L'ONAFSTS va élaborer une politique énergétique globale et prendre des mesures structurelles en vue de l'amélioration des prestations énergétiques. L'ONAFSTS reverra également ses contrats énergétiques tous les 3 ans.

Dans le rapport de la Cellule Formation interne, 7 risques (2 élevés, 4 moyens et 1 faible) ont été examinés. Suite au recrutement de cinq nouveaux collaborateurs, le service organisera une réflexion sur les modifications possibles du contenu et du planning des formations. Un plan de formation sera également élaboré pour les nouveaux collaborateurs qui seront recrutés dans le cadre de la reprise des dossiers des employeurs publics. Enfin, le service offrira une formation permanente aux gestionnaires de dossiers.

Le 17 octobre 2013, le Comité d'audit a également approuvé 2 rapports d'audit.

Dans le rapport Valeurs de l'ONAFSTS, il a été constaté que l'ONAFSTS était un des premiers organismes publics qui avaient défini des valeurs et des règles de conduite. Le Comité a également pris connaissance de différents plans d'action destinés à gérer les deux risques moyens et les quatre faibles. Les normes et les règles de conduite seront actualisées. Une politique active les maintiendra également sous l'attention permanente des collaborateurs. Enfin, le règlement de travail sera complété par les valeurs et les règles de conduite qui s'appliquent aux collaborateurs de l'ONAFSTS.

Dans le rapport consacré à la Gestion des employeurs, 8 risques (2 moyens et 6 faibles) ont été formulés. Afin de gérer ces risques, l'ONAFTS veillera plus strictement au respect de la réglementation relative à la gestion des employeurs et développera des fonctionnalités dans Itinera afin d'informer automatiquement les gestionnaires de dossiers des actions qu'ils doivent entreprendre suite à la démission d'un employeur.

3.3.3. Evaluation des activités d'audit

En 2011, le Comité d'audit a approuvé un programme de surveillance de la qualité des activités d'audit. Le service Audit interne adresse à l'issue de chaque audit une enquête de satisfaction au service audité et calcule également 11 indicateurs critiques de performance (ICP).

Les résultats de ces instruments ont fait l'objet d'un rapport lors de chaque réunion du Comité d'audit. D'une part, il est apparu que la plupart des ICP ont été atteints par le service Audit interne. D'autre part, il s'est avéré que les services audités sont satisfaits des résultats de l'audit : ils ont accordé 4 bonnes, 12 très bonnes et 3 excellentes évaluations au service Audit interne de l'ONAFTS. Ils ont apprécié tant la méthode des auditeurs internes (« aimables mais très professionnels », « contacts très objectifs, intègres et amicaux », « capacité d'écoute et ouverture d'esprit ») que leur connaissance de l'ONAFTS (« très bonne connaissance du cadre de travail », « connaissance excellente des limites dans lesquelles l'ONAFTS doit réaliser ses objectifs »).

3.4. Suivi des plans d'action validés

Conformément à l'article 27 du contrat d'administration 2013-2015, le Comité d'audit est informé deux fois par an de la réalisation des plans d'action validés.

Le 8 mars 2013, le Comité d'audit a été informé de la situation des plans d'action à la date du 31 décembre 2012. 158 actions issues de 38 rapports d'audit ont été examinées, dont 19 ont été entièrement réalisés par les services au cours du deuxième semestre 2012.

Le 17 octobre 2013, le Comité d'audit a été informé de la situation des plans d'action et des recommandations¹ à la date du 30 juin 2013. 172 actions et 19 recommandations concernant l'efficacité et l'effectivité, provenant de 41 rapports d'audit, ont été commentées. La plupart des actions ont enregistré un progrès ; 39 actions ont été réalisées par les services au cours du premier semestre de 2013.

¹ Jusqu'au 31 décembre 2012, seuls les plans d'action qui étaient établis pour la gestion des risques étaient suivis systématiquement. La réalisation des plans d'action qui étaient formulés pour les recommandations en matière d'efficacité et d'effectivité n'était pas contrôlée. Etant donné que des responsabilités et des dates limites étaient également déterminées pour ces plans d'action, le service Audit interne a décidé d'en suivre aussi la réalisation.

5 actions ont également été supprimées des tableaux de suivi, notamment parce qu'elles ont perdu leur utilité suite à une initiative fédérale. Par ailleurs, 4 actions se rapportant au Continuity and Disaster Recovery Plan ont été reformulées afin de les faire concorder davantage avec le contenu du contrat d'administration.

3.5. Rapportage au Comité de gestion

Conformément à la Charte du Comité d'audit, le président fait rapport au Comité de gestion au sujet de chaque réunion du Comité d'audit. Le rapport concernant les réunions des 13 décembre 2012 et 8 mars 2013 a été fait le 2 juillet 2013. Le rapport concernant les comités des 3 juillet 2013 et 17 octobre 2013 a été fait le 7 janvier 2014.

3.6. Rapport annuel 2012 du Comité d'audit

Le 3 juillet 2013, le Comité d'audit a approuvé le projet de rapport annuel 2012. Conformément à la Charte du Comité d'audit, ce projet a été signé par tous les membres et intégré dans le rapport d'activité 2012 de l'ONAFST.

3.7. Fourniture de l'information.

3.7.1. Scission des prestations familiales

L'Administration générale de l'ONAFST a informé le Comité d'audit à plusieurs reprises au sujet des décisions du gouvernement concernant le transfert des prestations familiales aux communautés et des conséquences de ce transfert pour l'Office.

3.7.2. Engagements communs en matière d'audit interne

Le 3 juillet 2013, le Comité d'audit a été informé des engagements communs en matière d'audit interne qui ont été approuvés par le Collège des Institutions publiques de sécurité sociale (IPSS) et qui ont été intégrées dans les contrats d'administration de ces institutions.

Il s'agit de cinq engagements :

- Disposer d'une fonction d'audit interne opérationnelle pour fin 2015 ;
- Formuler pour fin 2013 une proposition définitive au sujet de l'instauration d'un Comité d'audit dans les IPSS ;
- Rédiger un protocole de collaboration avec la Cour des comptes dans le cadre de l'audit unique (single audit) ;
- Organiser au moins quatre réunions de Platina par an ;
- Rédiger pour le 31 mars de chaque année un rapport au sujet du fonctionnement de Platina.

3.7.3. Réseau d'audit du secteur de la sécurité sociale

Platina, le réseau des auditeurs internes des IPSS, a été créé en 2012. Ce réseau a été chargé de la coordination méthodologique, conceptuelle et du contenu du développement de l'audit interne dans les IPSS.

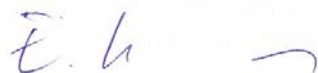
Le Comité d'audit a été informé systématiquement des 8 réunions de Platina qui se sont tenues en 2013.

4. Appréciation de la part du Comité d'audit

Le Comité d'audit exprime sa satisfaction sur l'évolution qu'a connue la fonction d'audit interne de l'ONAFST en 2012 et en 2013, d'une fonction qui était entièrement assumée par KPMG à une fonction qui est exercée d'une manière indépendante et professionnelle par les auditeurs internes de l'ONAFST.

Le Comité d'audit attire l'attention sur le fait qu'il suivra strictement et systématiquement la qualité de la fonction d'audit interne de l'ONAFST pour s'assurer que les tâches d'audit continuent à être exécutées d'une manière efficiente et avec la qualité requise.

Signé à Bruxelles, le 17 juin 2014



Esther Deman
Représentante des organisations familiales



Jean-Claude Daoust
Président



Luc Coulier
Représentant des organisations d'employeurs



Johan Christiaens
Expert financier



Jean-François Tamellini
Représentant des organisations de travailleurs